

## PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture  
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 23 juin 2011

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Nouvelle étape clé pour le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest

### ----- Le Comité de Pilotage retient l'hypothèse de tracé à approfondir

Patrick STEFANINI, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde et préfet coordonnateur du Grand Projet ferroviaire du Sud Ouest (GPSO), Henri-Michel COMET, préfet de la région Midi-Pyrénées, Alain ROUSSET, président de la Région Aquitaine, Martin MALVY, président de la Région Midi-Pyrénées, Fabien BALDERELLI représentant du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et Hubert DU MESNIL, Président de Réseau Ferré de France se sont réunis ce **jeudi 23 juin 2011** à Bordeaux dans le cadre du Comité de Pilotage GPSO.

Le Comité de Pilotage a retenu l'hypothèse de tracé proposée par Réseau Ferré de France après concertation avec les acteurs locaux, sur la quasi-totalité des 410 kilomètres du projet de ligne nouvelle Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse.

S'agissant du Pays Basque, le COPIL a retenu le projet de tracé proposé par RFF en demandant :

- la poursuite du dialogue,
- la conduite d'études complémentaires sur deux zones présentant notamment des difficultés géotechniques et environnementales,
- que soient actées les avancées du rapport présenté par Mme Meaux en mai 2010 sur l'insertion environnementale de la ligne.

Par ailleurs, le préfet de Région a indiqué qu'il poursuivrait le dialogue engagé avec les acteurs du territoire sur le rapport présenté par le CGEDD concernant l'évolution des hypothèses de trafic.

S'agissant du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne, pour les secteurs de l'Est d'Agen et d'Auvillar dans lesquels un seul tracé n'a pu être retenu, les études comparatives vont être poursuivies pour arrêter une hypothèse de tracé début octobre. Des études de mise au point seront également conduites.

Ce choix d'hypothèse de tracé, parmi plusieurs hypothèses inscrites dans le fuseau de 1000 mètres approuvé le 27 septembre 2010 par le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, constitue une nouvelle étape déterminante dans la définition du GPSO. C'est l'aboutissement de nombreuses semaines d'études, de concertation, de rencontres et de travail avec les élus, les acteurs locaux et les associations.

L'hypothèse de tracé retenue va faire l'objet dans les mois qui viennent d'études d'approfondissement et d'optimisation. Ces études préciseront les mesures d'insertion environnementales : conception des ouvrages, rétablissements de circulation et de services, protections acoustiques et visuelles à prévoir en particulier au sein des quatre secteurs cités précédemment où les conditions de réalisation de ces lignes nouvelles restent à préciser. Le COPIL a également insisté sur la nécessité de tenir compte des enjeux locaux touchant en particulier les habitants des zones traversées, tout en attirant l'attention sur la maîtrise du coût global de cet important projet.

Les prochaines étapes du Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest : le tracé définitif et les mesures d'insertion seront soumis à une nouvelle réunion du comité de pilotage à la fin de l'année 2011, puis à la validation du ministre pour être mis à l'enquête d'utilité publique à l'automne 2013.

S'agissant de la liaison entre le projet GPSO et Béarn-Bigorre, le comité de pilotage a pris acte de la saisine de la Commission nationale du débat public à la fin de l'année.

### Contact Presse :

Sophie BILLA : ☎ 06 07 62 05 99

Bureau de la Communication Interministérielle

☎ 05 56 90 60 18 - 📠 05 56 90 60 30

📧 [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)